

Café juridique



Accidents et arrêts de travail

- Meilleure collaboration entre l'employeur et la CPAM
- Déclaration, organisation, contrôle, contestation
- Versement d'indemnités journalières

Animée par Madame Aïssatou DIAWARA de la CPAM

Vendredi 30 juin, de 8h00 à 9h00, à la CAPEB

